

RAPPORT N° 354 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 24 SEPTEMBRE 2022

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 17 au 24 septembre 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins une (1) personne a été assassinée au cours de cette période en province de Muyinga.

Le rapport déplore aussi les cas de trois (3) personnes grièvement blessées dans une attaque à la grenade en province de Mwaro et d'une (1) personne torturée par le responsable du Service National de Renseignement (SNR) et le gouverneur en province de Rutana.

1. Atteinte au droit à la vie

- Dans la journée de mercredi 21 septembre 2022, le corps sans vie en décomposition d'un homme connu sous le nom d'Ezéchiel Ntamasambiro a été retrouvé à quelques mètres du bureau communal de Buhinyuza en province de Muyinga (nord-est du Burundi).

Selon des témoins de la découverte macabre, Ezéchiel Ntamasambiro avait disparu depuis le matin de lundi 19 septembre où il avait quitté son domicile sans jamais revenir. Le corps de la victime présentait des blessures sur la tête tandis que ses habits étaient sales et déchirés, ce qui démontre qu'Ezéchiel Ntamasambiro aurait essayé de se défendre avant d'être assassiné.

Les mêmes sources ont précisé que l'épouse de la victime a été arrêtée et détenue au cachot de la police locale à Buhinyuza dans le cadre d'une enquête

fondée sur des soupçons de conflits fonciers dans la famille qui seraient à l'origine du meurtre.

2. Atteintes au droit à l'intégrité physique

- En date du 19 septembre 2022, un homme dénommé Nisubire a été gravement torturé par le responsable du Service National de Renseignement (SNR) en province de Rutana (sud-est du Burundi) sur ordre du gouverneur de cette province, Olivier Nibitanga.

Selon des sources locales, Nisubire a été violemment torturé au point de perdre connaissance au cachot du SNR à Makamba en présence du gouverneur de province qui a aussitôt conduit la victime à l'hôpital de Rutana. Olivier Nibitanga a même ordonné dans la suite aux médecins de faire sortir la victime de l'hôpital, mais en vain.

Les mêmes sources ont révélé que le gouverneur de Rutana, Olivier Nibitanga, aurait ordonné la torture du commerçant Nisubire suite à un conflit qui les oppose au sujet d'une moto de ce commerçant qu'il a illégalement saisie depuis trois mois. Cela a poussé son propriétaire à porter plainte contre lui devant la Cour suprême, malgré plusieurs menaces de mort.

SOS-Torture Burundi demande aux autorités judiciaires d'engager une enquête indépendante en vue de poursuivre les présumés tortionnaires et les punir conformément à la loi.

- Dans la nuit de lundi 19 septembre 2022 vers 23 heures, des malfaiteurs non identifiés ont tendu une embuscade à un groupe de trois personnes dont un commerçant connu sous le nom d'Emile Nkurunziza alias Siyoni et ses deux amis Vianney Irankunda et Emmanuel Nshimirimana sur la colline et zone de Kanka, en commune de Bisoro de la province de Mwaro (centre du Burundi).

Selon des sources locales, les trois personnes ont été attaquées à la grenade au moment où elles rentraient chez elles. Tous ces trois hommes ont été grièvement blessés dans l'explosion de la grenade et ont été d'abord évacués au centre de santé de Kanka avant d'être transférés la même nuit à l'hôpital de Kibumbu, puis le lendemain à celui de Kibuye dans la province de Gitega pour une prise en charge chirurgicale adaptée.

Les mêmes sources regrettent qu'aucun suspect n'ait été appréhendé jusqu'à présent.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.